



Animateur référent

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
01.30.79.95.25
a.penant@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

L'essentiel de la semaine

Le temps toujours humide reste très favorable au développement rapide des maladies sur les cultures d'hiver et de printemps : **la vigilance reste de mise, et doit être renforcée.**

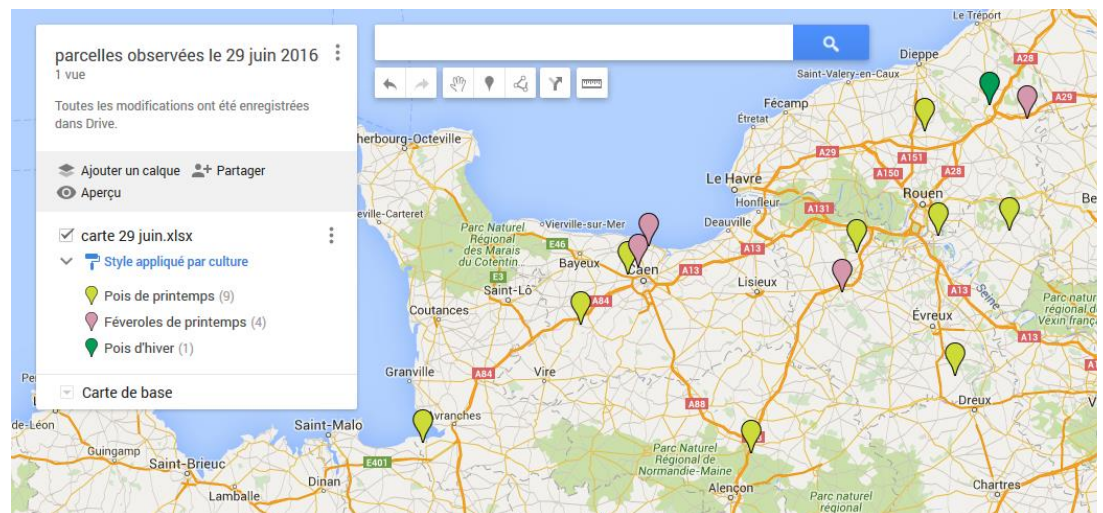
Les ravageurs sont toujours peu présents, les conditions climatiques ne leur étant pas favorables. Méfiance néanmoins vis-à-vis de la bruche de la féverole, présente et active dans les parcelles.

Le réseau d'observation

Le réseau se compose actuellement de 19 parcelles, dont 2 parcelles de pois d'hiver, 11 parcelles de pois de printemps et 6 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 1 parcelle de pois d'hiver, 9 parcelles de pois de printemps et 4 parcelles de féveroles de printemps.

Parcelles observées cette semaine



Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

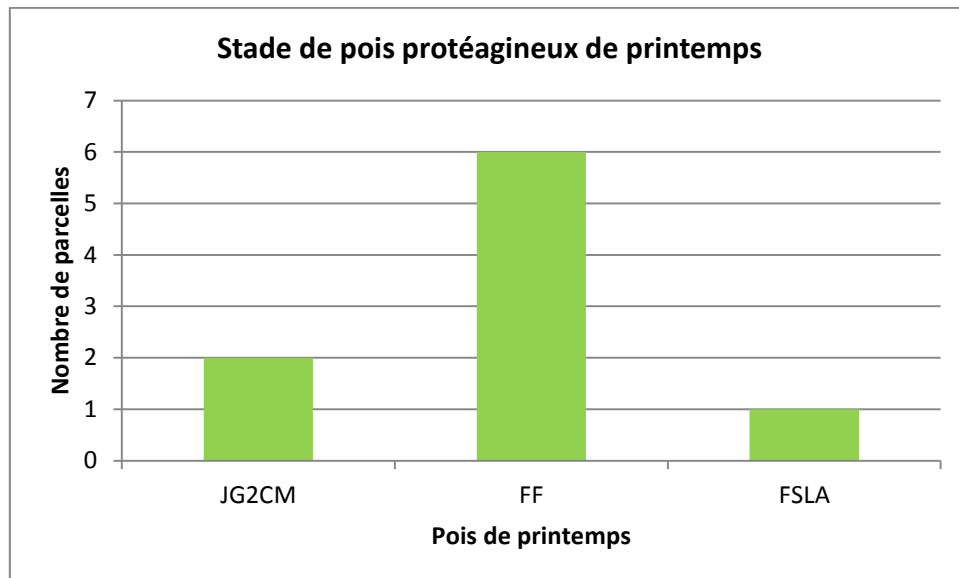


Pois protéagineux

Stades

Les **pois d'hiver** observés sont au stade maturité physiologique.

Les **pois de printemps** observés sont entre le stade jeunes gousses 2 cm et Fin du Stade Limite d'avortement.



FF : Fin Floraison : 50% des plantes ne portent plus de fleurs

FSLA : fin du stade limite d'avortement : toutes les gousses de la plante ont atteint une épaisseur de 0.8cm ; le nombre de gousses et de graines est fixé, on passe en phase de remplissage des graines.

Pois de printemps

Puceron vert du pois

Observations

La présence de pucerons verts du pois est observée sur une parcelle de pois de printemps à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante), ainsi qu'en dehors du réseau.



Période de risque

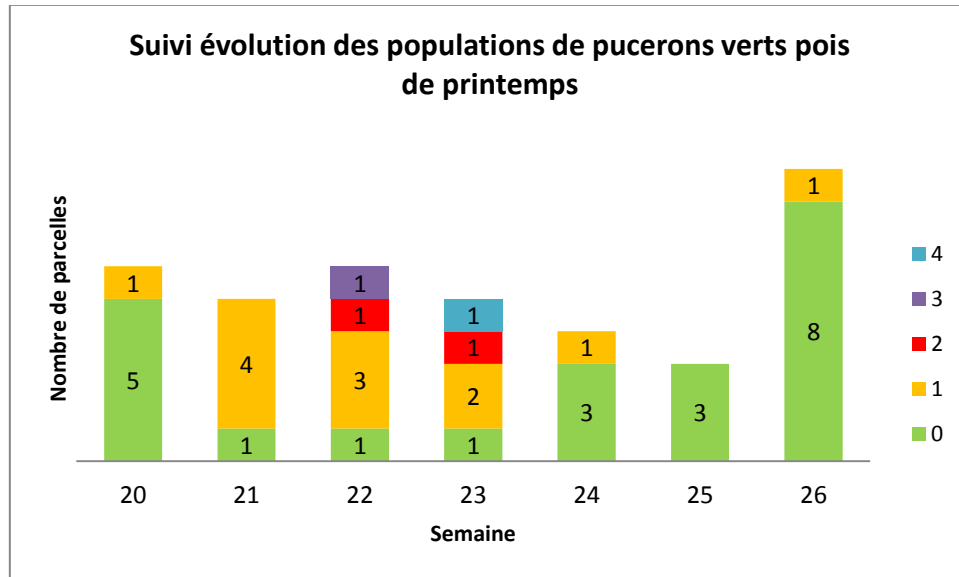
La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire 2-3 semaines après la fin floraison.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque



0 = absence

1 = 1-10 pucerons/plante;

2 = 11-20 pucerons/ plante;

3 = 21-40 pucerons/ plante;

4 = >40 pucerons/ plante

Le risque est moyen pour les pois de printemps.

La pression puceron est faible à moyenne dans les parcelles de pois, qui commencent pour certaines à sortir de la période de risque.

Les parcelles de **pois de printemps** n'ayant pas atteint le stade FSLA doivent cependant continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°6](#) une description de cet insecte.

Tordeuse du pois

Observations

Jusqu'à 182 insectes ont été capturés cette semaine, ce qui porte à 447 le nombre maximum d'insectes capturés sur une même parcelle en cumul depuis début floraison.

Risque Tordeuse



Période de risque

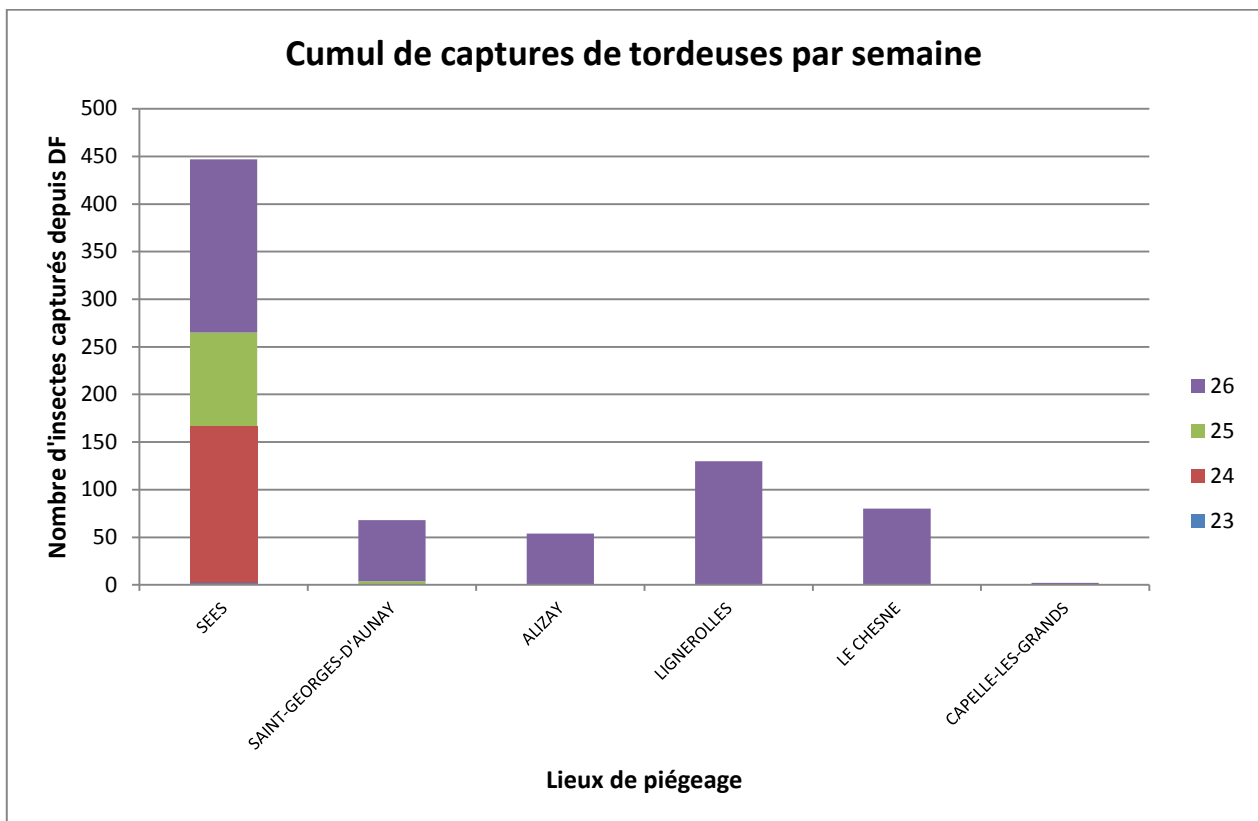
La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque



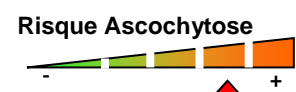
La légende correspond à la semaine de piégeage

Pour les pois de printemps, le risque est actuellement moyen à fort, le nombre d'insectes piégés restant important. Les pièges placés dans les parcelles de pois d'hiver doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°9](#) une description de l'insecte ainsi que des indications pour placer vos pièges.

Oiseaux

Des dégâts d'oiseaux sont signalés sur une parcelle de pois de printemps



Ascochytose (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie est signalée sur 7 parcelles de pois de printemps, à des intensités faibles et variables d'une parcelle à l'autre.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois de printemps**, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

Le risque est actuellement fort pour les pois de printemps qui sont dans la période de risque et subissent un temps très humide.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante. Les conditions météo actuelles sont donc très favorables à son développement.

L'apparition et l'évolution de l'ascochytose doivent donc être surveillées attentivement, en réalisant un diagnostic précis de votre parcelle et en suivant l'évolution des symptômes.

Botrytis du pois

Observations

La présence de botrytis a été observée sur 2 parcelles de pois de printemps ainsi qu'en dehors du réseau.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de **la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Analyse de risque

Le risque est fort

Les pois de printemps sont dans la période de risque et les conditions climatiques sont favorables à l'apparition de la maladie.

Les parcelles de pois portant des fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour le botrytis.

Vous trouverez une description du botrytis du pois en annexe du [BSVn°7](#)



Mildiou du pois

Observations

La maladie est observée sur 2 parcelles de pois de printemps, en contamination secondaire, à une intensité faible.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.



Analyse de risque

Le risque est moyen pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade FSLA.

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

Autres maladies du pois de printemps

Aucune autre maladie n'est signalée cette semaine sur pois de printemps.

Pois d'hiver

Ascochyte (anciennement Anthracnose)



Observations

La maladie n'est pas observée sur la parcelle de pois d'hiver suivie. Elle continue cependant à évoluer de façon importante en dehors du réseau.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois d'hiver**, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

Le risque reste fort pour les pois d'hiver qui n'ont pas passé le stade FSLA.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

Il est important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de pois d'hiver, afin de déterminer l'intensité de la maladie et de suivre son évolution.

Vous trouverez une description de l'ascochyte en annexe du [BSVn°2](#)

Mildiou du pois

Observations

La maladie n'est pas observée cette semaine.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est moyen pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade FSLA.

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

Autres maladies du pois d'hiver

L'oïdium est pour l'instant absent des parcelles observées.

En revanche, du sclérotinia a pu être observé sur plusieurs parcelles en dehors du réseau.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°16](#).

Féveroles de printemps

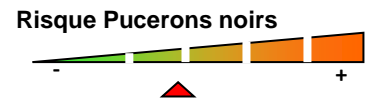
Stades

Les féveroles de printemps sont au stade fin floraison.

Pucerons noirs de la fève

Observations

Les pucerons noirs sont absents des parcelles observées cette semaine.



Période de risque

La période de risque s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible à moyen, les averses limitant l'installation des colonies dans les parcelles.

Les parcelles de féveroles doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs, et ce jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

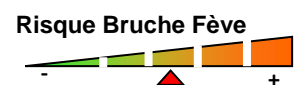
Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°6](#).

Bruche de la fève

Observations

Les parcelles de féveroles de printemps sont dans la période de sensibilité à la bruche. Les températures de la semaine passée ont été favorables à l'activité des insectes. Celles de la semaine à venir pourront l'être également.



Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le risque est actuellement **moyen à fort**.

Les parcelles de féveroles qui portent encore des fleurs doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève, en particulier si les températures venaient à dépasser **20°C deux jours consécutifs**.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°10](#).

Botrytis de la féverole



Observations

La maladie est observée sur les 4 parcelles de féveroles de printemps, sur l'ensemble de la plante. La maladie semble évoluer rapidement, le temps humide subit ces dernières semaines étant favorable à son développement. Elle provoque sur de nombreuses parcelles la coulure des fleurs.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles de printemps, à partir de **la floraison**

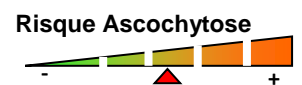
Analyse de risque

Le risque **reste fort**, un temps toujours humide et doux étant annoncé pour la semaine prochaine.

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive du développement du botrytis.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°2](#).

Ascochyte de la féverole (anciennement Anthracnose)



Observations

La maladie a été observée sur 3 parcelles de féveroles de printemps, les contaminations restant faibles.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles de printemps, à partir du **début floraison**

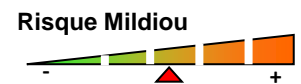
Analyse de risque

Le risque est **moyen à fort**, les averses favorisant le développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive du développement de l'ascochyte.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°2](#).

Mildiou de la fèverole



Observations

La maladie a été observée sur 3 parcelles de fèveroles de printemps, en contamination secondaire, à des intensités moyennes (maximum 30% de la plante atteints).

Période de risque

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

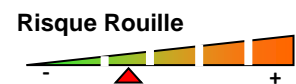
- depuis **la levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires ;
- depuis **le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA)** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

Rouille de la fèverole



Observations

La maladie est observée sur 1 parcelle de fèverole de printemps, de manière anecdotique.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à **partir de la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen

Le temps humide est peu favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de fèveroles doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance pour la rouille qui peut progresser très rapidement.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°11](#)

Prochain BSV le 6 juillet 2016

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.